SÉNATORIALES À ANNABA

Manœuvres, coups bas et reniements

Dès que la liste définitive des 7 candidats pour l'unique fauteuil réservé à la wilaya de Annaba pour le renouvellement partiel de la composante de la chambre haute du Parlement fut connue, les critiques acerbes de ceux restés en rade, lors des élections organisées par les quatre partis (FLN, RND, FNA et MSP) qui se présentent à ces élections, ont fusé.

Remettant en cause ces choix, ces derniers n'hésitent plus à afficher publiquement leur désaccord avec leurs partis, allant, pour certains, jusqu'à se porter candidats à titre indépendant pour ce scrutin auquel ne sont appelés que les grands électeurs (les élus locaux des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC et APW). Manœuvres peu orthodoxes, coups bas et autres reniements se sont faits jour, d'où la décision prise par le FLN et le RND d'exclure de leurs rangs deux mécontents ayant cru jusqu'à la fin qu'ils allaient bénéficier des faveurs de leurs partis pour ces joutes électorales. Ils sont accusés d'avoir enfreint les directives de leurs instances centrales respectives en se portant candidats indépendants. Et, de ce fait, «provoquer des divisions et un effritement des voix au sein de leurs partis, pouvant porter préjudice au candidat choisi lors des primaires». Le premier à être ainsi sanctionné par le RND fut le vice-président de l'APC de Annaba, chargé des affaires sociales, Abdelouahab Hmarnia. Quelques jours après, c'est au tour de Ahmed Djebbar, président de la commission de l'administration et des finances de l'APW, d'obédience FLN, qui fera les frais de son entêtement à se présenter en indépendant. Le troisième et dernier candidat à choisir ce procédé dans l'espoir de siéger au Sénat, Fouad Kerkoub, son exclusion du Parti des travailleurs a été déjà prononcée depuis des mois. Pour les candidats ayant eu les faveurs de leurs formations politiques respectives pour cette course au palais Zighout, la bataille dans les coulisses fait rage. Le candidat engagé par le FLN, Nourredine Dib, actuel P/APC de Berrahal, semble, théoriquement, au vu de la majorité dont bénéficie son parti (85 élus locaux sur un total de 183) partir à la conquête du siège accordé à la wilaya de Annaba avec un léger avantage face aux autres concurrents. Et ce, malgré le recul que n'a cessé d'enregistrer l'ex-parti unique depuis la cassure intervenue au huitième congrès ordinaire, avorté par la volonté des «redresseurs», dont certains ont été parachutés aux commandes, alors qu'ils n'ont jamais milité au sein de ce dernier, de l'avis même de l'une des figures de proue du FLN, Abderrahmane Belayat. Celui-ci s'apprête, d'ailleurs, à faire le voyage de Annaba, dans une tentative de recoller les morceaux et stopper l'hémorragie, avant l'échéance du 29 décembre courant. Le candidat du FLN aura un sérieux concurrent en la personne du docteur Tayeb Beldi, ayant obtenu le quitus de son parti le RND, qui compte 31 élus locaux. Ce dernier, actuellement vice-président de l'APW, verra incontestablement le report à son profit des voix du Parti des travailleurs au nombre de 20, conformément à l'accord intervenu récemment entre les deux formations politiques. Et pour cause, le parti de Louisa Hanoune ne présente pas de candidats à ces élections. Beldi, qui avait déjà effectué un mandat à la Chambre basse, dispose d'une certaine expérience parlementaire et pourra éventuellement attirer les voix des mécontents des autres partis, principalement ceux du FLN, estime-t-on.

Les deux autres candidats, notamment celui du HMS, (14 voix), El Hadi Tebessi, membre de l'APW, pourra, selon des observateurs de la scène politique locale, bousculer quelque peu les candidats des deux principaux partis — FLN et RND—, mais sans plus et cela même dans l'éventualité d'un report des 15 voix dont dispose l'autre parti islamiste, El Islah en l'occurrence. Reste le dernier de la liste proposée par les quatre partis, Moussa Benhamza, lui aussi membre de l'APW, candidat du FNA. Ses chances pour prétendre intégrer la composante du palais présidé par Abdelkader Bensalah sont infimes. Son parti ne disposant que de 8 élus locaux. De ce fait, il lui sera difficile de se mesurer aux trois autres, d'autant que leurs partis forment ensemble l'alliance présidentielle.

A. Bouacha

SKIKDA

Réalisation d'un complexe touristique sur la côte de Filfila

Le plus grand complexe touristique de l'est sera construit à Skikda par Sonatrach Aval. Il s'agit du projet d'un hôtel classé 5 étoiles avec accès à la mer, qui sera localisé dans la région de Oued G'sob, relevant de la commune de Filfila, près de la société du marbre de Bouhouita.

Plusieurs centaines de millions d'euros y seront consacrés. C'est Actim, filiale de l'Enip, qui a été chargée de sa réalisation en EPC (engineering, procurment et construction). La date de livraison est prévue à fin 2012. Plusieurs entreprises internationales spécialisées dans l'hôtellerie feront incessamment l'objet de consultation par ACTIM. Selon des indiscrétions, trois entreprises, canadienne, chinoise et française, auraient déjà manifesté leur ambition en la matière. Il n'est pas écarter que d'autres viennent rallonger la liste des soumissionnaires à l'appel d'offres international qui sera lancé par Sonatrach. L'adaptabilité du terrain pour ce genre de projet par les services concernés est en voie de finalisation. Deux variantes, dont l'une de style tahitien, ont été déjà déposées auprès des instances compétentes de wilaya. Le projet d'une superficie d'une dizaine d'hectares sera constitué de près de 300 chambres, d'un terrain de golf, d'un jardin botanique, de piscines, d'un héliport, d'une salle de conférences de 500 places, d'un hôtel gastronomique de 300 couverts... En matière d'emplois, près de 350 postes directs seront créés.

Pour rappel, l'idée d'un complexe touristique a émané lors d'une des visites de Chakib Khelil, ministre de l'Energie et des Mines, à Skikda. Un élu a eu cette remarque emblématique : «De Sonatrach ne nous rappellerons, nous Skikdis, que de la torche.» Un accord a été convenu entre le ministre et les autorités de wilaya pour réaliser ce projet. Toutes les facilités ont été accordées, selon notre source. A titre d'information, sur le territoire de la wilaya, on recense 29 établissements hôteliers d'une capacité totale de 1 791 lits. Le déficit en lits sera comblé par la réception de grands projets hôteliers inscrits dans le cadre de la SDAT (schéma de développement et d'aménagement touristique), dont les plus importants sont l'hôtel 5 étoiles de Ramdani, d'une capacité de 320 lits, et de Kiniou Mohamed, 4 étoiles et d'une capacité de 70 chambres, tous deux implantés dans la région de Filfila, ainsi que celui de Mehri Othmane, 3 étoiles, situé à Larbi Ben M'hidi. D'ici quelques années, le déficit deviendra manque ou sera annihilé au vu des infrastructures qui seront en voie de réalisation. Gageons que parallèlement à cela, la formation professionnelle aura contribué à la formation des compétences dans le domaine.

Zaid Zoheir

CONTREFAÇON À GUELMA

La santé de nos enfants en danger

La contrefaçon est un phénomène qui prend de l'ampleur à une vitesse vertigineuse. A Guelma, les marchés regorgent de produits contrefaits.

Même les bébés payent les frais de ce fléau qui est devenu monnaie courante. Les familles à faible revenu se ruent vers les marchands du souk hebdomadaire.

Ces derniers proposent des articles cosmétiques contrefaits à des prix imbattables, à la portée des petites bourses. Mais ces produits s'avèrent très dangereux pour la santé des nouveaux-nés, selon les médecins des secteurs privé et public. «Des brûlures, des allergies, des érythèmes et autres, font l'objet d'une multitude de consultations», nous déclare un médecin exerçant dans une entreprise publique de santé de proximité dans la wilaya de Guelma. Il met en cause l'utilisation des couches hygiéniques et des crèmes contrefaites, qui contiendraient des composés toxiques pouvant causer notamment des allergies et même des cancers, elles sont écoulés au mépris des lois et règlements relatifs à la sécurité des consommateurs. Il regrette aussi que ces produits soient disponibles dans certaines officines, alors que leur dangerosité pour la santé est avérée.

Les autorités compétentes et la société civile doivent renforcer leur coordination pour sensibiliser les consommateurs à la lutte contre la contrefaçon, afin de contrôler ce marché florissant des cosmétiques pour bébés, qui bénéficie d'une niche réglementaire.

Noureddine Guergour

MASCARA

Une Sûreté de daïra pour Aouf

Le DAG de la Sûreté nationale a procédé à l'inauguration d'un siège de Sûreté de daïra à Aouf qui compte trois communes (Aouf, Guarous et Benian) ayant une population globale qui avoisine les 17 000 âmes.

L'infrastructure, qui comprend également un célibatorium, a été réalisée dans un délai de 12 mois pour un coût de 80 millions de DA. La couverture est évaluée à un agent pour 157 habitants. Dans son intervention, le DAG expliquera ce qui est attendu des fonctionnaires de la police dans cette daïra rurale. On notera la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes avec des opérations qui se feront en collaboration avec la douane.

La daïra de Aouf a eu à enregistrer par le passé le transport illicite d'importantes quantités d'alcool destinées à la vente clandestine et qui étaient acheminées vers la wilaya de Saïda.

M. Meddeber

SESSION CRIMINELLE À MOSTAGANEM

26 affaires enrôlées

La première session criminelle de l'année 2010, qui débutera le 3 janvier pour se poursuivre jusqu'au 27 janvier prochain, jugera 26 affaires inscrites au rôle. 56 personnes impliquées, dont 32 en détention préventive et 21 en liberté provisoire se présenteront à la barre. Au programme de cette première session, des affaires d'homicide volontaire, de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner, d'association de malfaiteurs, de vol qualifié, d'attentat à la pudeur, inceste, viols sur mineur, trafic de fausse monnaie et faux et usage de faux.Il est probable qu'une session complémentaire sera suivie, vu le nombre important d'affaires criminelles.

A. B.

KHENCHELA

Plus de 100 palmiers partent en fumée

Un incendie a ravagé plus 100 palmiers appartenant à un agriculteur de la localité de Oueldja, à plus de 75 km du chef-lieu de la wilaya de Khenchela. Les agents de la Protection civile ont pu, grâce à leur intervention rapide, maîtriser cet incendie dont les causes restent toujours inconnues. Selon une source bien informée, aucune victime n'a été signalée alors que la gendarmerie a ouvert une enquête.

Benzaïm Abdelouahab